

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre *1880* N° *3*

SIGNALEMENT.

Le Sr Roumégous Joseph
natif de *Germuis*
demeurant à *St-Sauvant Meyron*
allant à *Varsovie Pologne*
âgé de *20* ans, taille d'un mètre
58 centimètres,
cheveux *châtain* front *moyen*
sourcils *drois* yeux *gris*
nez *moyen* bouche *maxime*
barbe *naissante* menton *ronde*
visage *ovale* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES :

Fait à *Aurillac*, le *18* *juin* 18*80*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Roumégous

Joseph Roumégous

Marselles le 7^{me} 7 1849.



1338



Monsieur le Préfet Roumignon
Le jeune Joseph Germain ayant
le désir de voyager en Russie
est venu me prier, de vous demander
l'avis l'obligance de lui délivrer
un passe port. Le jeune homme
est domicilié à Marselles il est âgé de
vingt ans. Comme maire, je ne
trouve aucun inconvénient à ce
qu'il obtienne un passe port, c'est
à vous M^e le Préfet à juger si il
vous est possible de satisfaire à sa
demande.



J'autorise mon fils à voyager à
l'étranger et surtout en Russie
ou il desire aller.

J. Roumignon
Le père de la signature
de Roumignon père de Joseph Germain Roumignon
Maire de Marselles

